Programme de formation

50 réponses notariales sur les entreprises en difficulté

#autorisation #liquidation judiciaire #vente #redressement judiciaire #sauvegarde #capacité #purges

Référence : CIA-15129-006

Durée : 0.5 jour

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Formation approfondie spécifiquement sur les problèmes notariaux liés aux procédures collectives du livre VI du Code de commerce.

Objectifs pédagogiques

Proposer un recueil des réponses aux questions notariales les plus fréquentes, particulièrement concernant les aliénations d'immeubles, les successions et les ventes de fonds de commerce. Permettre de savoir identifier la phase de la procédure avec le minimum d'éléments de faits. Étude détaillée des problèmes notariaux posés par chaque phase.

Programme de la formation

I. Les ventes passées avant l'ouverture d'une procédure collective :

II. La vente en cours de procédure

A. L'organisation de la vente

1) Les biens hors procédure

- La déclaration d'insaisissabilité
- Les biens reçus par succession en cours de liquidation judiciaire

2) La capacité de l'entrepreneur

3) Conséquences de l'ouverture de la procédure collective pour les autres acteurs économiques

- Les cocontractants
- Les créanciers

B. La détention du prix de vente

III. La vente après la clôture de la procédure de liquidation judiciaire

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

Avoir survolé le livre VI du Code de commerce.

Les points forts de la formation

Observation minutieuse des procédures collectives au travers du strict prisme notarial. Mise en exergue des textes légaux auxquels se référer pour chaque phase de la procédure. Cas pratiques aisément adaptables aux situations que le praticien rencontrera.

Programme de formation

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- Tour de table
- Cas pratiques

Évaluation des acquis

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques pendant la formation.

Une évaluation des connaissances acquises sera également organisée afin de mesurer l'appropriation.

Pourquoi choisir cette formation

- 241 participants formés en 2024
- 583 questions écrites sur 2025
- 284 questions orales en 2025

Notre intervenant

Pierre-Marie REVERDY

Juriste consultant au CRIDON OUEST
Docteur en droit

Domaines d'intervention :

- Droit des sociétés
- Droit de l'entreprise individuelle
- Droit du surendettement
- Droit des procédures collectives
- Baux commerciaux

